

#4  
Renseignements recueillis dans un acte de  
vente du 19 avril 1884

1.

Le Logis appartenait en propre à Jérôme Hippolyte de Saage. savoir

Une moitié pour lui provenir de la succession de son aïeul Jérôme Sandreau et de sa mère Marie Sandreau épouse de Jérôme de Saage - lieutenant colonel du génie en retraite etc -

L'autre moitié pour lui avoir été constituée en dot par contrat de mariage passé devant M<sup>o</sup> Boileve notaire au château d'Oléron 25 novembre 1834 par Jérôme de Saage son père qui l'avait recueillie de la succession de Jérôme Sandreau son beau père par l'effet de son testament authentique retenu par M<sup>o</sup> Godet notaire à Saintes le 29 juin 1817.

2.  
→ Jérôme Hippolyte est décédé à Saintes 13 août 1883 laissant sa succession à recueillir entre ses 2 enfants Georges et Albert. Albert étant célibataire décédé à Rodez le 16 janvier 1884. Laisse pour recueillir sa succession son frère Georges pour  $\frac{3}{4}$  et sa mère Louise Charlet pour  $\frac{1}{4}$ . Cette dernière a cédé sa part de succession à Georges par contrat passé devant M<sup>o</sup> Babind le 8 mars 1884 Georges est ainsi seul propriétaire du Logis en 1884

Dans un acte de vente passé en 1894 il n'est pas fait mention du paragraphe 2.

En 1902 -

M<sup>c</sup> Rouyer notaire succède à M<sup>c</sup> Balinot

Georges de Saage a vendu le Logis à l'abbé Sandre

u  
A

1896

2

décès à St Germain d'Esteuil (Gironde) de Martial  
Marie Gabriel Diéodat, marquis de Verthamon né  
au château de Bastera près de Sespasse en 1837 de  
Martial Maurice Edmond de Verthamon et Marie -  
Jacquette Amélie de Piis.

Il était allié aux familles de Bretonnault de St Surin  
Fichou de Louqueville, de Sirety, de Lestrangé,  
de Marcellus, de Malartic

### Le Logis.

Marie Jullineau (Gelineaud) (fille de <sup>François</sup> Joseph Jullineau, marchand, petite fille de Joseph II Jullineau fermier de la Seigneurie des Gonds mort en 1659) hérite de ses parents les terres s'étendant des murs sud des bâtiments et du jardin jusqu'à la grave de la prairie du bourg et au levant presque jusqu'au chemin de la prairie. Un sentier de 3m de large se dirigeant vers la route de Saintes permettrait l'exploitation de cette partie du domaine.

Les <sup>oncles et</sup> frères de Marie se partagent le village des Dangalys, le Portail et les terres attenant jusqu'au chemin Brassade. <sup>moulin à vent</sup> ~~Ametière~~. Ses parcelles sont de plus en plus nombreuses tandis que le domaine du Logis s'agrandit en achetant ~~tout~~ le plus possible de celles qui l'avoisinent. Une seule parcelle, celle des Gelineaud, tailleur (père de Gédéon <sup>Gelineaud</sup>) est encore intacte en 1957. (maison Pigeon)

1: Marie Jullineau épouse Emmanuel Sandreau avocat à Saintes. magistrat au présidial.

2: Marie Sandreau. Sa fille née en 1728 morte aux Gonds en 1816 (88 ans) épouse Loiselot

du Breuil avocat à Saintes. Elle a deux <sup>trois</sup> filles Marie  
 Marguerite et Henriette Geneviève née en 1757  
 morte aux Gonds en 1813 Marguerite resta céliba-  
 taire, Geneviève fit un mariage de raison  
 en épousant en 1812 Jérôme Landreau qui  
 était veuf, avait une fille Marie. Jérôme et  
 Geneviève (âgée de 57 ans au moment du mariage)  
 étaient probablement cousins. Jérôme Landreau,  
 ancien magistrat meurt en 1821.

A  
B.

4: Marie Landreau épouse Jérôme de Saage qui  
 fut lieutenant colonel du génie, chevalier de  
 l'ordre royal et militaire de St Louis, officier de  
 la Légion d'honneur, député. Ils habitent à Chateau d'Aleron.  
 Leur fils Jérôme Hippolyte de Saage épouse  
 Louise Charlet. Il fut conseiller général de la  
 Charente Inférieure. Il habite Saintes.

5: Jérôme Hippolyte possède le Logis.  
 1° la moitié pour l'avoir hérité de son aïeul  
 maternel Jérôme Landreau et de sa mère Marie Landreau  
 2° l'autre moitié pour lui avoir été donnée en dot  
 le 25 novembre 1834, lors de son mariage, par son  
 beau père qui l'avait recueilli par testament fait  
 en sa faveur par Jérôme René Landreau en 1817.

Jérôme Hippolyte meurt en août 1893.  
 laissant deux héritiers Albert de Saage directeur  
 du dépôt d'étalons de Rodez mort le 16 janvier 1894  
 célibataire et Albert et Georges de Saage. époux  
 de Alix de la Seiglière. ~~Marie Charlet~~ <sup>Louise Charlet</sup> abandonne  
 sa part (1/4) d'héritage provenant d'Albert et  
 Georges de Saage reste seul propriétaire du  
 domaine. Il est rentier, habite Bordeaux, Saintes  
 ou le château d'Aleron. parfois Le Logis  
 En 1894 il vend à plusieurs des pièces de terre  
 et à l'abbé Landre, curé des Gonds le Logis, les  
 terres qui l'entourent.

6:

- A. Geneviève Soirelot du Breuil en 1897, alors que l'église était désaffectée, est marraine de plusieurs enfants baptisés en groupes, probablement en cachette, au Logis. Après 1802, elle s'occupe certainement beaucoup de l'église.
- B. Jérôme René Landreau était un ancien conseiller au présidial et sénéchal de Saintes. Au moment de son mariage il était conseiller à la cour impériale de Poitiers et veuf de Marie Batherine de Foix.
- C. Les Gelineaud héritiers de la dite parcelle ayant toujours refusé d'en vendre une partie, Jérôme Hippolyte ou son fils refusèrent à leur tour de céder du terrain à Gelineaud, tailleur, quand il fit bâtir sa maison. Par moquerie, ce dernier fit placer sur son toit, une girouette en tôle découpée en forme de personnage portant redingote et haut de forme comme les de Laage.

Copie d'actes concernant les  
Saudreau - Soyselot du Breuil de Saage.

1768

Inhumation dans l'église de Monsieur  
Suzmanuel Alexandre Saudreau, avocat au  
parlement, doyen des avocats du siège présidial  
de Saintes, assesseur de la maréchaussée,  
résidant à Saintes, conseiller du Roy, juge de  
la présente paroisse, époux de vivante dame  
Marie Fullinaud, mort du jour précédent  
dans la maison du sieur Michaud, maître  
en chirurgie demeurant à Lucérat, âgé d'environ  
75 ans. En présence de Bonnisseau, curé de  
St Eutrope, Hospital de Thomandie, vicaire de  
St Eutrope, Frères Policarpe, Casimir, Etienne  
Robert recollets. Morin, prêtre

1753

Mariage de messire Louis Soysellot, écuyer  
sieur du Breuil, fils majeur et légitime de  
messire Louis Soyselot, écuyer, sieur du Breuil  
et de dame Henriette Boybellot avec demoiselle  
Marie Saudreau fille légitime de monsieur  
maître Alexandre Suzmanuel Saudreau

avocat au parlement de Guyenne et au siège  
présidial de Saintes, assesseur de la marié  
chaussée d'Aunis demeurant à Saintes et  
de dame Marie Gellineau. Et voisins : Charles  
Morineau Fayolle, avocat au parlement de  
Guyenne demeurant à Jonzac, Messire Emma-  
nuel Gaston Lebrton, chevalier de Bannemie  
demeurant à Saintes, Monsieur Etienne Garat  
fils officier au bureau des finances de Enoges

1754

Baptême de Henriette Geneviève Loiselot du  
Breuil.

15 avril 1812  
(mairie)

Mariage de Jérôme René Sandreau, ancien  
conseiller au présidial et sénéchal de Saintes  
maintenant conseiller à la cour impériale de  
"Pottés" né le 25 sept 1749 à S<sup>t</sup> Germain de Vibrac  
domicilié à Saintes fils légitime de monsieur  
Léon Alexandre Emmanuel Sandreau avocat au  
parlement décédé à S<sup>t</sup> Germain de Vibrac en 1767  
et feu Marie Terrien. et demoiselle Henriette  
Geneviève Loiselot du Breuil. . . . .  
Et voisins Jean Michel, Michel Caillé, Jean et P. Michel.

15 avril 1812  
église

Bénédiction nuptiale à M<sup>r</sup> Jérôme, René Sandreau  
ancien conseiller au présidial et sénéchal de  
Saintes et maintenant conseiller à la cour im-  
périale de Poitiers, veuf de <sup>dame</sup> Marie Catherine  
de Foix et à mademoiselle Henriette Geneviève  
de l'Oiselot Du breuil, fille légitime et majeure  
de feu M. de l'Oiselot Dubreuil, avocat au  
parlement et de dame Sandreau, demeurant  
avec sa chère mère sur le domaine dit du  
Logis de cette paroisse. En présence de Michel  
Caillé journalier et "sacristin", de Pierre Michel,  
de Jean Michel, autre Jean Michel tous journaliers  
lesquels ont dit ne savoir signer. ils sont tous  
voisins du sus. dit logis

31. oct 1781

Inhumation de dame Marie Gelineau  
veuve de monsieur Emmanuel, Alexandre  
Sandreau, avocat au parlement, doyen des  
avocats de Saintes, morte d'indigestion à la maison  
appelée le Logis, âgée de 82 ans.